# **Termes de Reference pour l’activité :**

# **Atelier sur l'harmonisation de la publication des documents budgétaires dans l’administration (Activité B1-1.2)**

|  |  |
| --- | --- |
| Titre du Projet | Programme d’Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones #PAGOF |
| Partenaires | Tunisie, Côte d’Ivoire, Burkina Faso |
| Opérateurs | Expertise France et CFi |
| Directeurs de Projet | Emilie Bècle – Julie Abrivard |
| Email | Emilie.becle@expertisefrance.fr ; jad@cfi.fr |
| Pays/institution | **Burkina Faso – Administration**  |
| Opérateur sur l’activité | **Expertise France** |
| Activité | **B 1 – 1.2 Atelier sur l'harmonisation de la publication des documents budgétaires dans l'administration** |

# Description et contexte du PAGOF

Lors de sa co-présidence du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO - sept. 16-sept. 17), et dans le cadre de son Plan d’Action National 2018-2020, la France s’est engagée à soutenir la transparence de l’action publique au niveau international en affichant un soutien aux pays francophones dans la mise en œuvre de leur plan d’action. Le Gouvernement français a ainsi décidé de mettre en place, via un financement de l’AFD, le **Projet d’Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (PAGOF)**.

Sur cette base l’AFD a décidé de confier à Expertise France (Agence française d’Expertise Technique Internationale) et CFi (Agence Française de développement médias) ce projet d’Assistance Technique, d’une durée de 3 ans, à destination des pays d’Afrique francophone, et ainsi d’accompagner ces derniers dans la mise en œuvre de leur réforme de gouvernement ouvert. Ce volet cible en priorité les 3 pays déjà membres de l’initiative internationale, à savoir la Tunisie, le Burkina Faso et la Côte d’Ivoire.

L’objectif général du PAGOF est de soutenir et accompagner les administrations et la société civile (dont les médias) des pays bénéficiaires (Tunisie, Burkina Faso et Côte d’Ivoire) dans la réalisation de leurs engagements en lien avec le gouvernement ouvert afin de respecter les principes du PGO que sont la transparence de l’action publique et l’accès aux données, l’intégrité de l’action publique et des agents publics et l’utilisation des nouvelles technologies en faveur de l’ouverture et de la redevabilité. Il vise également à sensibiliser et soutenir les efforts des pays d’Afrique francophone dans leur démarche d’adhésion au PGO. Dans ce cadre, Expertise France se chargera plus particulièrement de l’appui aux autorités, et CFi de l’appui aux organisations de la société civile (dont les médias).

Deux (02) axes d’intervention ont été priorisés pour chaque pays : le premier (Axe A) se concentre sur des activités de sensibilisation aux principes de gouvernement ouvert et principes méthodologiques liés au PGO ; le second (Axe B) s’attache à appuyer la mise en œuvre technique des Engagements pris par chaque pays dans le cadre de leur Plan d’Action National (PAN).

# Description des Objectifs de l’activité

L’activité s’exerce dans le cadre des activités qui visent à appuyer la mise en œuvre technique des Engagements pris par chaque pays dans le cadre de leur PAN (Axe B).

Plus précisément, elle vise à soutenir la réalisation de l’Engagement 13 du 1er PAN du Burkina Faso (2017-2019) : « Organiser des Espaces de dialogue et d’interpellation communautaire (EDIC) sur la gestion du budget communal».

L’Engagement 13 a pour objectif d’accroître la transparence des communes par la reddition des comptes aux communautés, de mieux informer les citoyens sur le budget local et son exécution, et ainsi améliorer l’efficacité, la redevabilité, la transparence de ces communes et de fait la confiance avec le citoyen.

La transparence budgétaire se réfère à l'étendue et la facilité avec laquelle les citoyens peuvent accéder à des informations et des commentaires sur les recettes publiques, les allocations et les dépenses. Les budgets sont des documents clés, car ils exposent les priorités de la collectivité en matière de politiques et de programmes. L'ouverture des budgets est une première étape vers la démocratisation du processus budgétaire. Elle donne la parole aux citoyens dans la formulation des politiques de dépenses publiques.

La transparence budgétaire est une condition préalable à la participation du public et à la responsabilisation des gouvernants. Compte tenu de la nature technique des budgets et du processus budgétaire, la transparence des budgets exige que l'information qu’ils contiennent soit présentée dans son intégralité, ainsi que sous forme simplifiée et rapidement.

L’objectif de cette activité est de :

* D’aider les personnes en charge des documents budgétaires des communes à publier plus facilement les données et documents budgétaires de leur commune selon un standard commun afin de favoriser une politique transparente, redevable et une meilleure informations vis-à-vis du citoyen
* Donner les moyens via un guide à ces personnes, d’harmoniser, simplifier et vulgariser les documents et données budgétaires pour qu’elles soient accessibles et compréhensibles pour tous ;
* Identifier les canaux de diffusion adéquats pour distribuer et rendre accessible ces informations budgétaires des communes.

Public cible :

* 3 communes pilotes ou plus en fonction
* Les agents responsables en charge des documents budgétaires dans ces communes pilotes
* Les Maires de ces communes pilotes
* Des membres de l’AMBF (Association des maires du BF) 4 ou 5 ?
* Des animateurs/membres d’EDIC qui ont une expérience d’animation sur d’autres sujets

Au vu de l’objectif recherché, l’expert devra contribuer à :

* Sensibiliser les participants sur les principes de la transparence budgétaire : principes généraux de transparence et redevabilité envers le citoyen, permettre aux citoyens d'influencer les politiques et les programmes publics, etc…
* Réfléchir, au cours de l’atelier, sur la méthodologie et un standard de publication des documents budgétaires des communes: liste des documents (budget initial, exécution, PPM, actes législatifs et règlementaires, etc…), calendrier, format, standards, harmonisation.
* Travailler avec les participants sur les méthodes de vulgarisation des données budgétaires de la commune : visualisation des données, quelles ressources, quelles dépenses, simplification des documents budgétaires, etc…
* Réfléchir avec les participants sur les différents canaux de diffusion des documents budgétaires : moyen, bonnes pratiques (radio, réunion communales régulières, etc …) ;

# Livrables

* Formation délivrée et support de formation
* Petit guide simplifié (10 – 15 pages) retraçant la liste des documents budgétaires à publier dans un standard commun, les méthodes de vulgarisation et simplification des données/tableaux (quelles données sont les plus pertinents, sous quel format, et comment les produire), les canaux de diffusions et de communication.
* Rapport de fin de mission

# Type de contrat

Court terme

# Nombre de jours d’expertise

Maximum de 13 à 15 jours : 4 ou 5 jours de préparation, 3 ou 4 jours de formation, 5 jours pour le guide

# Calendrier prévisionnel

Octobre 2018

# Lieu d’exécution

L’activité sera réalisée au Burkina Faso, à Ouagadougou et sur le lieu de résidence de l’expert.

# Profil requis de l’expert

Qualifications et compétences

* Connaissance des principes de gouvernement ouvert, transparence des gouvernements, lutte contre la corruption, e-gov, administration électronique au sein de l’administration centrale et locale ;
* Connaissance de l’administration publique décentralisée (enjeux, acteurs, etc.) ;
* Connaissance des finances publiques locales et du budget des collectivités ;
* Excellentes compétences rédactionnelles et orales

Expérience professionnelle générale et spécifiques

* Expérience dans la mise en œuvre de projet/activités sur les principes de gouvernement ouvert, transparence des gouvernements, e-gov, administration électronique au sein de l’administration ;
* Excellente connaissance de la transparence financière et budgétaire des administrations (standard internationaux, IBP) ;
* Expérience nécessaire dans la vulgarisation des données budgétaires d’une collectivité locale ;
* Expérience dans la communication et sensibilisation à la transparence budgétaire ;
* Capacité à travailler en milieu interculturel, capacité de mise en perspective des relations autorités/OSC et de faciliter leurs échanges ;
* La connaissance des domaines budgétaires et financiers au Burkina Faso est un avantage

# Langue(s) de travail

Français